



Garantie d'une conduite de branchement pour les propriétaires résidentiels

Exemples de perte

La Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudière et Machinerie du Canada

390 Rue Bay
Bureau 2000
Toronto, ON, M5H 2Y2
Tél.: (416) 363-5491
munichre.com/hsbbii

Branchez-vous



Des risques coûteux pour les propriétaires résidentiels

La plupart des propriétaires résidentiels ignorent que la conduite d'eau extérieure et le drain d'égout de la ligne de démarcation à leur propriété ou qu'ils sont responsables de leur entretien et des réparations.

Le coût pour réparer ou remplacer une tuyauterie souterraine endommagée, le filage et les biens extérieurs ne sont généralement pas couverts par les polices habitation.

Les coûts totaux pour de telles réparations peuvent inclure l'excavation et les biens extérieurs endommagés peuvent représenter des milliers de dollars.

Qu'est-ce que l'on entend par une défaillance à une conduite de branchement?

Une défaillance à une conduite de branchement est un dommage matériel causant la fuite, le bris, la déchirure, la rupture ou l'affaissement d'une tuyauterie ou d'une conduite.

Le dommage physique peut être causé par des événements externes tels une intrusion accidentelle ou des conditions environnementales telles une invasion de racines, une

dégradation, un gel ou un arc électrique.

Exemples de perte

On a découvert l'affaissement d'une conduite de branchement, cette section endommagée de cette conduite a été remplacée par une nouvelle tuyauterie.

- Perte totale : 5 614 \$

Une tuyauterie d'eau souterraine s'est rompue durant un gel printanier. En sus de l'excavation et de la réparation de la conduite, des travaux d'aménagement paysagiste ont été nécessaires pour la réparation du jardin.

- Perte totale : 2 700 \$

Une conduite de branchement a été endommagée par la croissance d'une racine d'arbre apparente.

- Perte totale : 10 000 \$

Une tuyauterie d'eau souterraine a dû être remplacée en partie en raison de la corrosion à l'intérieur.

- Perte totale : 3 827 \$

Ceci est un sommaire des garanties. Pour toutes les garanties, conditions et exclusions, veuillez vous référer à la police d'assurance en vigueur.

© 2018 La Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudière et Machinerie du Canada. Tous droits réservés.



HSB BI&I